

Appel à candidatures

Présence artistique au sein du centre hospitalier Jean-Eric Techer de Calais

Mise en œuvre de résidences d'artistes
au sein d'établissements de santé
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste **de tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **frontière** au bénéfice des publics et des professionnels du centre hospitalier Jean-Eric Techer de Calais sur la période de **mars à avril 2020**.

Date limite de dépôt de candidatures :

25 novembre 2019

Qu'est-ce qu'une présence artistique ?

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste professionnel (dont le travail de création est l'activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion).

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives du centre hospitalier Jean-Eric Techer de Calais, en contact avec les patients et les visiteurs.

La présence artistique :

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec les professionnels de centre hospitalier.

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, le centre hospitalier de Calais souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- apporter la culture à l'hôpital et notamment à une population parfois précaire qui n'a pas la chance ou l'opportunité de bénéficier de la culture dans sa vie quotidienne ;
- interroger la polysémie de la notion frontière en prenant en compte la situation particulière du centre hospitalier et apporter une autre vision de celle-ci ;
- créer des rencontres entre les différents publics visés (patients, consultants, résidents, visiteurs et professionnels) ;
- influencer positivement sur la qualité de vie au travail des professionnels en passant par le renforcement de l'esprit d'équipe et de solidarité à travers un projet transversal ;
- travailler en collaboration avec les associations locales ainsi que nos différents partenaires culturels et sociaux qui seraient susceptibles d'interroger également cette notion.

Il est donc recherché, via cette proposition, un **artiste professionnel de tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **des frontières**.

Cette thématique a été imaginée à partir de la situation géographique particulière du centre hospitalier qui est confronté quotidiennement à la question de la prise en charge des personnes migrantes. Outre la vision géographique, l'équipe référente de la résidence souhaite s'appuyer sur le caractère polysémique de la frontière et explorer toutes ses notions : la frontière du corps, de l'esprit, de l'établissement, des services, entre les âges, entre les patients et les professionnels, etc.

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la présence artistique est de **4 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **mars et avril 2020**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés:

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents opérationnels situés au sein de chaque service/pôle d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette présence artistique (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **5 000 €**. Ce budget a été rendu possible, en partie, grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (défraiements, déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par le centre hospitalier sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation du centre hospitalier Jean-Eric Techer de Calais

Le centre hospitalier de Calais accueille chaque année plusieurs milliers de patients et emploie près de 2000 professionnels. L'offre de soins et de prise en charge du centre hospitalier est divisée en 6 pôles : pôle médecine et gériatrie, pôle femme mère enfant, pôle chirurgie anesthésie, pôle réponse urgente médico-technique, pôle santé mentale et pôle soins de suite et réadaptation. Il existe un septième pôle qui est le pôle administratif.

Réparti sur plusieurs sites, le centre hospitalier est composé de :

- La MCO (médecine chirurgie obstétrique) qui est le bâtiment principal, là où la majorité des patients viennent pour leurs consultations, interventions et hospitalisations. Les services qui s'y trouvent, de manière globale, sont :
 - La maternité et néonatalogie
 - La pédiatrie
 - La chirurgie plastique reconstructrice et esthétique
 - L'ORL
 - L'odontologie
 - La chirurgie
 - La réanimation
 - Les urgences
 - L'imagerie médicale
 - La cardiologie
 - La neurologie
 - Etc. (plus de détails dans le tableau en annexe)
- Les EHPAD « *La Roselière* » et EHPAD le « *Château des Dunes* » qui accueillent des personnes âgées en perte d'autonomie et ayant parfois besoin d'un accompagnement médical
- Une unité de santé mentale « *Georges Cabal* » qui accueille les patients ayant besoin d'une prise en charge médicopsychologique
- Un Centre Médico Psychologique (CMP) adulte et un CMP adolescent qui accueillent les patients en souffrance psychique
- Un accueil de jour adulte et un accueil de jour adolescent qui permettent d'accueillir en journée ou en demi-journée des patients ayant besoin de soins polyvalents intensifs en évitant d'être hospitalisés
- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) qui accueille les patients suivis en psychiatrie en leur proposant des soins alternatifs basés sur des thérapies de groupe et des actions visant à la réinsertion professionnelle
- Un centre de psychothérapie « *Mélanie Klein* » qui accueille enfant et bébés ayant besoin d'un suivi en pédopsychiatrie
- Un foyer de vie « *Jardin d'Opale* » qui est une structure d'accueil pour les personnes adultes en situation de handicap
- Une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) qui accueille des patients dans des

situations précaires et permet une réinsertion dans le circuit de soins

- Un Centre gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) qui accueille de manière anonyme des usagers et propose des dépistages, diagnostics et prévention sur la contraception et les maladies et infections sexuellement transmissibles
- Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui accueille des patients souffrant d'addictologie et réalise de la prévention auprès des usagers

L'offre de soins est riche, ce qui permet aux professionnels du centre hospitalier de rencontrer de nombreux patients différents.

Les services/pôles concernés par le projet :

Afin de laisser la plus grande liberté possible à l'artiste, l'établissement a pris le parti d'inclure **tous les pôles et tous les services** à cette expérience. Le but est de ne pas brider l'artiste qui pourra se tourner vers le(s) service(s) ou établissement(s) avec le(s)quel(s) il aura envie de travailler.

Les différents services se trouvant parfois dans d'autres bâtiments (sur la zone du Virval, zone du Courghain ou en centre-ville de Calais), il sera tout à fait possible que l'artiste soit mobile.

Une fiche de présentation détaillée de ces services/pôles est fournie en **annexe**.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 25 novembre :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante : p.mahieu@ch-calais.fr et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : PA CH Calais / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 20 décembre 2019.

Annexes

Composition du comité de pilotage

Perrine MAHIEU <i>Coordinatrice générale</i>	Responsable communication	Pôle administration
Caroline HENNION	Directrice du centre hospitalier	Pôle administration
Aurélien CADART	Directeur des soins	Pôle administration
Armel POLVERINI	Adjointe à la Direction des Soins	Pôle administration
Blandine HENARD	Cadre supérieur de pôle	Pôle santé mentale
Frédéric DUFOUR	Cadre supérieur de santé	Pôle médecine gériatrie
Virginie FASQUELLE	Chargée de missions Ressources Humaines	Pôle administration
Patrick LOOSEN	Coordinateur PFR (plateforme de répit des aidants)	Pôle médecine gériatrie
Boris CAPON	Technicien informatique	Pôle administration
<i>En tant que membres invités, Claire GOUELLEU Audrey ARDOUIN</i>	<i>Chargées de mission Culture-Santé</i>	<i>DRAC/ARS Hauts-de-France</i>

PÔLES MÉDICAUX

Avril 2019

PÔLES		SERVICES		CHEFS DE PÔLES		CADRES DE PÔLES		CADRES ADMINISTRATIFS DE PÔLES	
 PÔLE	Femme mère-enfant	Gynécologie obstétrique Assistance Médicale à la procréation Psychiatrie infanto-juvénile	Néonatalogie Pédiatrie	Dr ABDOUSSI	Mme PASQUIER Mme BODART	M. BACQUET			
 PÔLE	Chirurgie Anesthésie	Anesthésie ORL Odontologie Chirurgie plastique et reconstructrice	Orthopédique Thoracique Urologique	Dr BDEIR	Mme MARLARD	M. BACQUET			
 PÔLE	Réponse urgente médico-technique	Réanimation Urgences / SMUR Imagerie médicale Laboratoire	Banque du sang Pharmacie CeGIDD PASS	Dr GUEGO	Mme LEVREAY	M. DUWUQUET			
 PÔLE	Médecine et gériatrie	Cardiologie Pneumologie Endocrinologie Diabétologie	Médecine interne EHLA Gériatrie EHPAD / USLD Foyer de vie	Dr GOIDIN	Mme VANSTEENBERGHE M. DUFOUR	M. BOUTILLIER			
 PÔLE	Soins de suite et Réadaptation	Réadaptation cardiaque et réhabilitation respiratoire ETP : Oncologie et obésité	Soins de suite et réadaptation : Orthopédique	Dr MALOGNE	Mme DEBYSER	M. DURAND			
 PÔLE	Santé mentale	Unité de santé mentale Centre médico-psychologique : Adultes / adolescents	CATTP Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)	Dr LEVISSE	Mme HEVARD	M. DURAND			